

PAULIC MEUNERIE

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2026 : 8,34 M€ Une activité temporairement pénalisée au deuxième trimestre par un effet de calendrier

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial breton spécialisé dans les farines de haute qualité, réalise un chiffre d'affaires de **8,34 M€** au premier semestre 2026, en retrait de **4,5 %**. Les volumes s'établissent à 18 055 tonnes, en baisse de seulement 2,5 %, tandis que le prix moyen apparent à la tonne recule de 2,1 %, reflétant la poursuite de la normalisation des cours des céréales.

Jean PAULIC, Président de Paulic Meunerie : « Le recul de notre activité au deuxième trimestre s'explique principalement par un effet de calendrier sur un grand compte et ne remet pas en cause la qualité de notre portefeuille commercial. La bonne résistance des volumes de froment et la progression soutenue de nos gammes de sarrasin et de riz illustrent la pertinence de notre stratégie de diversification. Dans le même temps, nous poursuivons le renforcement de notre outil industriel et le perfectionnement de nos équipes pour accompagner durablement notre développement et renforcer notre compétitivité. La recherche de naturalité, la défense de la souveraineté et l'évolution des pratiques agricoles par la réduction des intrants, favorisant la revitalisation des terres, sont autant de valeurs fortes, au cœur de l'actualité, qui démontrent le bien-fondé de nos ambitions. »

Un semestre contrasté, marqué par un ajustement au deuxième trimestre

Le premier trimestre s'est inscrit dans une dynamique favorable, avec un chiffre d'affaires en progression de 1,8 % et des volumes en hausse de 6,1 %. Le prix moyen apparent par tonne baisse de 4,1 %, traduisant principalement l'évolution des cours des céréales et du mix produits.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires et les volumes reculent respectivement de 10,3 %. Cette évolution résulte principalement du recadencement temporaire des livraisons à un client majeur de la grande distribution, qui explique près de 70 % du recul du chiffre d'affaires du trimestre. Elle reflète également une demande plus irrégulière sur certains marchés industriels et en alimentation animale.

Sur le semestre, le chiffre d'affaires recule de 4,5 %, les volumes de 2,5 % et le prix moyen apparent des ventes pondérales de 2,1 %. Ce dernier est demeuré quasiment stable au deuxième trimestre, après le recul du premier trimestre.

Dans des marchés où les cours des céréales sont publics et directement suivis par les clients, leurs variations sont largement répercutées dans les conditions commerciales. L'évolution du chiffre d'affaires doit ainsi être appréciée au regard des volumes commercialisés et du mix produits.

Un portefeuille d'activités diversifié

Les farines de froment demeurent le principal moteur de l'activité. Elles représentent 70,8 % des volumes et 66,7 % du chiffre d'affaires du semestre. Leurs volumes sont quasi stables (-0,9 %), tandis que leur chiffre d'affaires recule de 6,2 % sous l'effet d'un prix moyen apparent en baisse de 5,4 %.

Les farines de sarrasin et de riz confirment leur montée en puissance. Elles représentent désormais 4,7 % des volumes et 17,9 % du chiffre d'affaires, avec une croissance de 16,3 % des volumes et de 12,0 % du chiffre d'affaires. À l'inverse, les issues reculent, dans un contexte de moindre demande sur certains débouchés de l'alimentation animale.

Les principales évolutions par marché client sont les suivantes :

Marché	Part du CA	Δ CA	Δ volumes
Industriels	30,5 %	-6,0 %	-9,8 %
GMS épicerie	23,0 %	-1,1 %	+12,6 %
Négociants	12,6 %	-5,2 %	+11,7 %
Artisans	8,0 %	-1,3 %	+4,5 %
Alimentation animale	7,3 %	-17,9 %	-13,2 %
GMS BVP	7,2 %	-13,6 %	-5,2 %
RHF et proximité	6,3 %	+8,8 %	+11,9 %
Entomoculture	3,1 %	-13,6 %	-1,9 %

Dans l'ensemble, ces évolutions illustrent la bonne résilience du portefeuille d'activités, les progressions enregistrées sur plusieurs segments compensant en partie le ralentissement ponctuel observé sur certains grands comptes.

Contrôle fiscal relatif au Crédit d'Impôt Recherche

Dans le cadre du contrôle fiscal portant sur le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), la Société a reçu une demande de rectification d'environ 0,46 M€. Le Groupe poursuit les échanges avec l'administration dans le cadre des procédures de recours. À ce stade, cet élément devrait conduire à la comptabilisation d'une provision dans les comptes semestriels 2026, sans incidence immédiate sur la trésorerie.

Perspectives 2026 : des fondamentaux solides pour accompagner le retour de la croissance

Au-delà des effets ponctuels observés au deuxième trimestre, Paulic Meunerie poursuit le développement de son portefeuille de grands comptes et bénéficie d'une dynamique commerciale soutenue. Le Groupe mène actuellement plusieurs discussions avancées avec de nouveaux acteurs industriels de premier plan, attirés par son savoir-faire, la qualité de son accompagnement technique, les capacités de son laboratoire et la proximité géographique de son site de production, autant d'atouts répondant aux enjeux croissants de sécurisation des approvisionnements et de réduction de l'empreinte carbone.



Cette dynamique commerciale s'inscrit dans la stratégie du Groupe visant à accroître progressivement le taux de saturation de son outil industriel et à valoriser les investissements réalisés ces dernières années. Les actions engagées dans la modernisation des équipements, le développement des compétences et l'amélioration continue de la performance opérationnelle constituent autant de leviers de création de valeur pour les prochains exercices.

Parallèlement, Paulic Meunerie poursuit son engagement de long terme aux côtés de ses partenaires agricoles afin de développer des filières locales toujours plus durables (I.G.P., Merci Les Algues !...), en favorisant notamment la réduction des intrants chimiques et une meilleure valorisation des productions. Cette approche constitue aujourd'hui un facteur très important, différenciant dans un contexte où les enjeux environnementaux occupent une place croissante dans les décisions d'achat des industriels de l'agroalimentaire.

Le second semestre s'inscrit dans la continuité des priorités stratégiques engagées :

- poursuivre la sécurisation des grands contrats et accompagner l'aboutissement des discussions commerciales en cours ;
- renforcer le développement commercial sur les marchés récurrents et les segments à plus forte valeur ajoutée ;
- poursuivre l'optimisation industrielle afin d'améliorer progressivement le taux de saturation de l'outil de production et les gains de productivité.

Dès le retour à un rythme normal des livraisons chez le grand compte concerné, Paulic Meunerie envisage la seconde partie de l'exercice avec confiance. Fort d'un portefeuille clients diversifié, d'une dynamique commerciale favorable et d'un outil industriel désormais dimensionné pour accompagner sa croissance, le Groupe confirme son ambition de poursuivre son redressement opérationnel et de créer durablement de la valeur.

À propos de Paulic Meunerie

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.paulicmeunerie.com



François-Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 51 40 03
investisseurs@paulic.bzh



Cyril Combe / Marie-Claude Triquet
ACTUS Finance & Communication
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 36
paulic-meunerie@actus.fr